



Commissions musicales ASTF
Direction des concours
Chef CF Barbara Berli
pour la CT Leo Künzle

3. Eidgenössisches Jungtambouren- und Jungpfeiferfest



3^{ème} Fête Fédérale
des Jeunes
Tambours et FIFRES

Programme de concours

Avec le soutien de

SWISSLOS
Kanton Aargau



Septembre 2019 /LK/BaB

Aarau, Septembre 2019

Chers tambours, fifres et clairons*,

Les commissions musicales de l'Association Suisse des Tambours et Fifres (ASTF) se réjouissent de vous présenter le programme de concours de la 3^{ème} Fête Fédérale des Jeunes Tambours et Fifres qui se déroulera du 25 septembre au 27 septembre 2020 à Aarau. Le Comité d'organisation « Aarau 2020 » ainsi que l'Association Suisse des Tambours et Fifres vous invitent cordialement à participer à cette manifestation.

<http://www.aarau2020.ch>

Les concours SoloDuo se dérouleront le vendredi après-midi à partir de 16 heures. Le samedi sera réservé pour les concours individuels et le dimanche pour les concours de sections et de groupes.

Les concours et les conditions de participation sont réglés par les prescriptions du règlement de Fête de l'ASTF du 10.11.2018 (<https://stpv-astf.ch/downloads/>) ainsi que du présent programme de concours.

La liste de l'ASTF des compositions classées et autorisées, publication janvier 2020, qui est la base pour le choix des marches et compositions, pourra être consultée sur le site de l'ASTF (à partir du 01.01.2020) sous <http://www.klakom.ch> et <https://stpv-astf.ch/downloads/>. La méthode d'enseignement "Roulement" peut être commandée contre paiement au « shop » de l'ASTF, <http://www.stpv-astf.ch/ev/shop/> ou chez Kathrin Dreier, Steigstrasse 7, 9230 Flawil (kathrin.dreier@stpv-astf.ch)

Pour des questions d'ordre technique ou musical, adressez-vous par écrit aux responsables des commissions musicales de l'ASTF (Barbara Berli, chef de la commission des instruments à vent ou Leo Künzle, représentant de la commission des tambours) sous wettspiele@stpv-astf.ch, qui se tiennent volontiers à votre disposition.

Le comité d'organisation « Aarau 2020 » et les commissions musicales de l'ASTF se réjouissent d'avance d'une fête grandiose ainsi que de beaux concours. Nous serions heureux de pouvoir accueillir le plus grand nombre possible de musiciennes et musiciens venant de toute la Suisse.

ASSOCIATION SUISSE DES TAMBOURS ET FIFRES

Commission Fifres

Représentant de la Commission Tambours



Barbara Berli



Leo Künzle

*Afin de faciliter la lecture de ce document, toutes dénominations de personnes ou de fonctions dans ce programme de concours sont à la forme masculine, mais s'entendent tant pour les personnes féminines que masculines.

En cas de divergences dans les textes, la version allemande fait foi.

Conditions de concours particulières

Les conditions générales et fondamentales de concours régissant la participation, les catégories de concours, les termes de notation et de taxation etc. sont fixées dans le règlement de fête et de concours de l'ASTF et sont spécifiés ci-dessous :

1. Les compositions seront jouées selon la manière et la forme d'usage, entièrement et dans le respect du nombre minimal de mesures indiquées dans les remarques particulières des différentes catégories. Les compositions seront jouées par cœur. Une composition ou marche ne peut être jouée par un concurrent qu'une seule fois par catégorie.
2. Ne seront autorisées que les compositions figurant dans les listes de classification ou des compositions de l'ASTF (édition janvier 2020 ; disponible sur le site Klakom de l'ASTF (<http://www.klakom.ch>)). La liste de classification fixe quelles compositions seront considérées comme marches bâloises (BM) et comme marches (M).
3. Dans les catégories d'instruments à vent ne peuvent être exécutées que les compositions et marches figurant dans les listes de classification actuelles de l'ASTF (<https://stpv-astf.ch/downloads/>).
4. Dans les catégories SPJ, SCJ, GFAJ, PJ, NJ, FAJ et CJ le choix et l'ordre des compositions ou marches annoncées avec l'inscription définitive sont à respecter. **Des changements de compositions ou marches sont limités à la liste des compositions ou marches annoncés à la place du jury et à la catégorie respective.** La liste des compositions annoncées sera publiée avec le plan horaire.
5. Dans les concours des sections (S1J, S2J, S3J), les concours mixtes (TPJ, TNJ, TCJ), le concours SoloDuo (SDTPJ, SDTAJ et SDTCJ), ainsi que dans les catégories tambours individuelles le choix et l'ordre des compositions annoncées avec l'inscription définitive sont à respecter. **Des modifications sont possibles jusqu'à 8 semaines avant le concours.**
6. Le plan horaire doit être respecté. Tout concurrent qui se présenterait avec un retard de plus de 5 minutes pourra être disqualifié du concours. Les concurrents se rendront immédiatement à la place de jury suivante une fois leur exécution terminée (pas de déplacements en groupe).
7. L'exécution d'une composition ne correspondant pas à ces dispositions réglementaires sera pénalisée (sous réserve d'une autre décision de la direction des concours) d'un point de déduction par place de jury.
8. Pour **toutes les catégories mixtes et SoloDuo** (sauf TNJ et SDTNJ), les partitions des deux instruments **doivent être téléchargées au format PDF au moment de l'inscription.**
9. La participation minimale de fifres/clairons dans les catégories TPJ, TNJ, TCJ et TFAJ est de 6. La participation minimale de tambours dans ces catégories est de 3 et dans la catégorie TNJ de 2.
10. Les compositions de choix 1 et 2 dans les concours mixtes TPJ, TFAJ et TCJ et des sections d'instruments à vent (SPJ, SCJ et GFAJ) peuvent, mais ne doivent pas être dirigées.
11. Les sections tambours et les sections mixtes TNJ doivent être dirigées. Les directeurs de sections ou de groupes ne sont soumis à aucune limite d'âge.
12. La participation minimale est de 6 musiciens dans les catégories S1J, S2J, S3J, SPJ et SCJ et de 5 tambours dans la catégorie SCJ (directeur non-compris). Chaque société peut participer avec max. un groupe par catégorie.
13. Dans les concours mixtes, de groupes et de sections, **il est interdit d'engager des personnes qui ne sont pas membres de la société, sauf si deux sociétés s'unissent officiellement et qui annoncent ceci lors de l'inscription.** Les membres de plusieurs sociétés ne pourront concourir dans la même catégorie qu'avec une seule formation. Cette mesure ne touche pas les directeurs pour autant que leurs multiples engagements soient compatibles avec l'horaire des concours (prière de l'annoncer lors de l'inscription).
14. Les voix supplémentaires et Piccolos de basse peuvent être joués dans les catégories TPJ et SPJ, s'ils figurent dans le classement de compositions actuel de l'ASTF. Prière de le signaler lors de l'inscription.

15. Dans les concours de groupes GNJ et GFAJ, plusieurs groupes par société pourront être formés. Dans la catégorie GNJ le nombre de fifres par groupe ne sera pas inférieur à 4 et n'excédera pas 6, dans la catégorie GFA il ne sera pas inférieur à 3 et n'excédera pas 5. Chaque participant ne peut concourir qu'une seule fois.
16. SoloDuo: Un concours de groupes SoloDuo est nouvellement organisé. Il aura lieu le vendredi, il n'y aura pas de finale.
- SDTPJ** SoloDuo 1 Tambour et 1 Piccolo bâlois
SDTNJ SoloDuo 1 Tambour et 1 ou 2 Natwärisch de différentes voix
SDTAJ SoloDuo 1 Tambour et 1 Fifre Ancien
SDTCJ SoloDuo 1 Tambour et 1 Clairon
17. Dans les catégories P1J, P2J, P3J et SDTPJ, la voix principale devra être jouée. Si la mélodie change en partie dans une voix inférieure, il est conseillé de la jouer.
18. Les différents concours individuels n'auront lieu que si au moins 10 participants y sont inscrits. La direction des concours décide si des catégories doivent éventuellement être groupées.
19. Les tambours en cours de formation tambour militaire, ou l'ayant déjà accomplie, ne sont pas autorisés à participer aux concours.
20. La direction de concours décide en raison des inscriptions si une finale a lieu. Une finale se compose d'environ 10 musiciens et les deux morceaux du tour préliminaire doivent être joués.
21. Chaque société recevra la meilleure distinction gagnée même si elle a participé aux concours dans plusieurs catégories.
22. Des concours dans les catégories suivantes auront lieu :

Catégorie	Cat.	Année de Naissance	Distinction
Concours mixtes	TPJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Or
	TNJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Or
	TFAJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Or
	TCJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Or
	TPerJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Or
Concours de section	S1J	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Or
	S2J	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Argent
	S3J	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section
	SPJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Argent
	SCJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Argent
Concours de groupes	GNJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Argent
	GFAJ	2000 et plus jeune	Couronne de Laurier de section, feuilles Argent
	SDTPJ	2000 et plus jeune	30% reçoivent un cadeau
	SDTNJ	2000 et plus jeune	30% reçoivent un cadeau
	SDTAJ	2000 et plus jeune	30% reçoivent un cadeau
	SDTCJ	2000 et plus jeune	30% reçoivent un cadeau
Concours individuels Tambours	T1J	2000 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Or
	T2J	2003 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Argent
	T3J	2006 et plus jeune	30% Couronne de laurier
	T4J	2008 et plus jeune	30% Couronne de laurier
	T5J	2010 et plus jeune	30% Couronne de laurier
Concours Piccolo bâlois	P1J	2000 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Or
	P2J	2004 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Argent
	P3J	2007 et plus jeune	30% Couronne de laurier
Concours individuels Natwärisch	N1J	2000 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Or
	N2J	2004 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Argent
	N3J	2007 et plus jeune	30% Couronne de laurier
Concours individuels Fifres Anciens	FA1J	2000 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Or
	FA2J	2004 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Argent
Concours individuels Clairons	C1J	2000 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Or
	C2J	2004 et plus jeune	30% Couronne de laurier, 4 feuilles Argent

Aperçu des concours

Aperçu des concours	5
1 Concours Mixtes	6
1.1 Catégorie TPJ Tambours et Piccolo bâlois	6
1.2 Catégorie TNJ Musique ancienne Tambours-Natwärisch	7
1.3 Catégorie TFAJ Tambours et Fifres anciens	8
1.4 Catégorie TCJ Tambours et Clairons	9
1.5 Catégorie TPerJ Tambours et Percussions	10
2 Concours de section	12
2.1 Catégorie S1J Tambours	12
2.2 Catégorie S2J Tambours	13
2.3 Catégorie S3J Tambours	14
2.4 Catégorie SPJ Sections Piccolo bâlois	15
2.5 Catégorie SCJ Sections Clairons	16
3 Concours de Groupes	17
3.1 Catégorie GNJ Groupes Natwärisch	17
3.2 Catégorie GFAJ Groupes Fifres Anciens	18
3.3 Catégorie SDTPJ SoloDuo Tambour / Piccolo bâlois	19
3.4 Catégorie SDTNJ SoloDuo Tambour / Fifre Natwärisch	20
3.5 Catégorie SDTAJ SoloDuo Tambour / Fifre Ancien	21
3.6 Catégorie SDTCJ SoloDuo Tambour / Clairons	22
4 Concours individuels Tambours	23
4.1 Catégorie T1J Tambours	23
4.3 Catégorie T2J Tambours	24
4.5 Catégorie T3J Tambours	25
4.6 Catégorie T4J Tambours	26
4.8 Catégorie T5J Tambours	27
5 Concours individuels Piccolo bâlois	28
5.1 Catégorie P1J Piccolo bâlois	28
5.2 Catégorie P2J Piccolo bâlois	29
5.3 Catégorie P3J Piccolo bâlois	30
6 Concours individuels Natwärisch	31
6.1 Catégorie N1J Natwärisch	31
6.2 Catégorie N2J Natwärisch	32
6.3 Catégorie N3J Natwärisch	33
7 Concours individuels Fifres Anciens	34
7.1 Catégorie FA1J Fifres Anciens	34
7.2 Catégorie FA2J Fifres Anciens	35
8 Concours individuels Clairons	36
8.1 Catégorie C1J Clairons	36
8.2 Catégorie C2J Clairons	37

1 Concours Mixtes

1.1 Catégorie TPJ Tambours et Piccolo bâlois

TPJ.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

TPJ.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation* :

Jury 1: Paire de jury Tambour/Piccolo

Fifres	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambours	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Piccolo

Fifres	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambours	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 240 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

*Changements dans la note et le score total réservé.

La Retraite pour Piccolo n'est pas autorisée.

La participation minimale de fifres est de 6 et de tambours est de 3.

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Les voix supplémentaires et Piccolos de basse peuvent être joués, s'ils figurent dans le classement de compositions actuel de l'ASTF. Prière de le signaler lors de l'inscription.

Les partitions doivent être téléchargées au format PDF au moment de l'inscription.

1.2 Catégorie TNJ Musique ancienne Tambours-Natwärisch

TNJ.1 Marche ou composition au choix 1

Une marche ou une composition au libre choix

TNJ.2 Marche ou composition au choix 2

Une marche ou une composition au libre choix

Taxation :

Jury 1: Paire de jury Tambour/Natwärisch

Natwärisch	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambours	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Natwärisch

Natwärisch	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambours	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 240 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

La participation minimale de Natwärisch est de 6, celle de tambours de 2.

La catégorie doit être dirigée.

Seules les marches ou compositions de la liste des compositions Natwärisch (TN) (janvier 2020) peuvent être jouées.

Les prestations doivent avoir au minimum 48 mesures et doivent être jouées selon les partitions.

Il n'y a pas de bonification (difficulté ou nombre de participants).

1.3 Catégorie TFAJ Tambours et Fifres anciens

TFAJ.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

TFAJ.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation :

Jury 1: Paire de jury Tambour/Fifre

Fifres	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambours	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Fifre

Fifres	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambours	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 240 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

La participation minimale de fifres anciens est de 6, celle de tambours de 3.

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Les partitions doivent être téléchargées au format PDF au moment de l'inscription.

1.4 Catégorie TCJ Tambours et Clairons

TCJ.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

TCJ.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation*:

Taxation des Clairons:			
Impression générale	10 Points		
Rythme	10 Points		
Dynamique	10 Points		
Sonorité	10 Points	40 Points	
Taxation des Tambours:			
Exécution technique	20 Points		
Rythme	10 Points		
Dynamique	10 Points	40 Points	
Jeu d'ensemble:			
Jeu d'ensemble / Musicalité	20 Points		
Synchronisme	20 Points	40 Points	
Maximum de points atteignables			240 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

*Changements dans la note et le score total réservé

La participation minimale de clairons est de 6, celle de tambours de 3.

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Les partitions doivent être téléchargées au format PDF au moment de l'inscription.

1.5 Catégorie TPerJ Tambours et Percussions

TPerJ.1 Composition au choix

conformément aux dispositions suivantes

Taxation :

Tambours	10 Points
Exécution technique, Tambour	
Percussions	10 Points
Exécution technique et maniement correct	
Rythme et Jeu d'ensemble	10 Points
Rythme TPer, Jeu d'ensemble TPer	
Dynamique et équilibre	10 Points
Dynamique TPer, équilibre sonore de chaque instrument	
Accord, sonorité et choix des instruments	10 Points
Accord des instruments, timbre, choix des instruments	
Présentation musicale, effet visuel et impression générale- Adéquation (à la composition), groove, plaisir visuel et d'écoute, synchronisme, jeu d'ensemble, impression générale	10 Points
Maximum de points atteignables	60 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

Compositions autorisées :

Toutes les compositions décrites dans la liste de classification ASTF 2020 sous la rubrique « T / RI » peuvent être exécutées. Elles doivent contenir au minimum 5 voix d'instruments différentes. Un set de batterie est autorisé pour autant qu'il ne soit pas utilisé en solo. Une partition de direction doit être disponible.

Des compositions qui ne sont pas inscrites dans la liste ASTF, mais qui répondent aux critères susmentionnés peuvent également être proposées. Elles seront examinées et testées par la CT/ASTF, puis classées si elles répondent aux critères demandés.

Quatre partitions de direction de la composition annoncée, avec mesures numérotées, doivent être envoyées simultanément à l'inscription définitive.

Indications complémentaires :

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Pour les sections participantes, la musique doit être placée au premier plan. Les compositions doivent être présentées de façon telle que la prestation offerte au spectateur soit du plus haut niveau.

Pour que les compositions soient le plus intéressantes possible, les sociétés ont la liberté de faire appel à la gestique visuelle (jeu de baguettes). Il faut cependant prendre garde à ce que l'exécution de la composition n'en soit en rien perturbée. Le choix de l'exécution de ces effets doit être accordé à la composition tout en étant convaincant. La musique doit toujours rester au premier plan – alors moins est parfois plus !

Si une composition dans sa version originale contient déjà des effets visuels, alors ils devraient être exécutés ou élargis comme expliqué ci-dessus.

L'équilibre sonore ainsi que l'accord des instruments de percussion seront évalués par le jury.

La présentation doit correspondre aux partitions envoyées à l'exception de la partie chorégraphique.

Ce concours aura lieu, dans la mesure du possible, dans une salle.

Le jury est composé de juges tambours expérimentés ayant une formation complémentaire supérieure en percussion (Drumset) ou possédant des connaissances musicales et de percussion correspondante à cette tâche exigeante. Les batteurs « purs » ne sont pas représentés dans le jury.

Un document d'information indique sur quoi les juges se focalisent. Ce document, ainsi que la table de taxation TPer sont disponibles sur la page d'accueil ASTF (<https://stpv-astf.ch/downloads/>).

2 Concours de section

2.1 Catégorie S1J Tambours

S1J.1 Principes:			
Doublé	10 Points		
Bataflafla ou Ra de 5	10 Points		20 Points
S1J.2 Marche bâloise (BM) ou marche (M) au choix			
6 parties avec répétition d'une marche des classes 1 à 3			
Taxation:			
Exécution technique	20 Points		
Rythme	10 Points		
Dynamique	10 Points		40 Points
Bonus: 0.40 à 0.80			
S1J.3 Composition au choix (K)			
Une composition au libre choix des classes 1 à 3			
marches non autorisées.			
Taxation:			
Exécution technique	20 Points		
Rythme	10 Points		
Dynamique	10 Points		40 Points
Bonus: 0.40 à 0.80			
Bonification de participation			
Par tambour 0.10 Points			max. 2.50 Points
Maximum de points atteignables			104.10 Points
Bonus:			
Classe 1: 0.80 Points			
Classe 2: 0.40 Points			
Classe 3: 0.00 Points			

2.2 Catégorie S2J Tambours

S2J.1 Principes:

Doublé ou coup de diane simple	10 Points	
Batafla ou Ra de 5	10 Points	20 Points

S2J.2 Marche bâloise (BM) ou marche (M) au choix

6 parties avec répétition d'une marche des classes 3 à 5

Taxation:

Exécution technique	20 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	40 Points
Bonus: 0.40 à 0.80		

S2J.3 Marche bâloise (BM) ou marche (M) ou composition (K) au choix

Une composition au libre choix des classes 3 à 5

Les marches des classes 3 à 5 doivent contenir au minimum 6 parties.

Taxation:

Exécution technique	20 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	40 Points
Bonus: 0.40 à 0.80		

Bonification de participation

Par tambour 0.10 Points max. 2.50 Points

Maximum de points atteignables 104.10 Points

Bonus:

Classe 3: 0.80 Points
 Classe 4: 0.40 Points
 Classe 5: 0.00 Points

2.3 Catégorie S3J Tambours

S3J.1 Principes et marche d'ordonnance

Principes:

Triolet d'ordonnance ou fla 10 Points

Marche d'ordonnance:

2 marches d'ordonnance consécutives au libre choix des N° 2 - 12

Taxation:

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points 40 Points

S3J.2 Principes et composition au choix (K) ou marche (M)

Principes:

Ra de 5 ou coup de fin français 10 Points

Composition (K) ou marche (M)

Une composition au libre choix des classes 4 à 6

4 parties d'une marche des classes 4 à 6

Taxation:

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

Dynamique 10 Points 50 Points

Bonification de participation

Par Tambour 0.10 Points max. 2.50 Points

Maximum de points atteignables 92.50 Points

2.4 Catégorie SPJ Sections Piccolo bâlois

SPJ.1 Composition au choix 1

Une composition au libre choix

SPJ.2 Composition au choix 2

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince / Accord	10 Points	
Rythme / Mesure	10 Points	
Interprétation	20 Points	40 Points
Maximum de points atteignables		80 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

La Retraite pour Piccolo n'est pas autorisée.

La participation minimale de Piccolos est de 5 par section.

Les concurrents peuvent participer avec qu'un seul groupe.

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Les voix supplémentaires et Piccolos de basse peuvent être jouées, si elles figurent dans le classement de compositions actuel de l'ASTF. Prière de le signaler lors de l'inscription.

2.5 Catégorie SCJ Sections Clairons

SCJ.1 Composition au choix 1

Une composition au libre choix

SCJ.2 Composition au choix 2

Une composition au libre choix

Taxation :

Impression générale	10 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	
Sonorité	10 Points	40 Points

Maximum de points atteignables 80 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

Le concours n'aura lieu que si au moins 5 sections y sont inscrites.

La participation minimale de clairons est de 5 par section.

Chaque concurrent ne peut participer qu'une seule fois dans une section.

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Les partitions doivent être remises au format PDF au moment de l'inscription.

3 Concours de Groupes

3.1 Catégorie GNJ Groupes Natwärisch

GNJ.1 Marche au choix

Une marche au libre choix

GNJ.2 Marche au choix ou composition

Une marche ou une composition au libre choix

Taxation:

Jeu d'ensemble	10 Points	
Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	
Bonus de difficulté	max. 1 Point	41 Points
Maximum de points atteignables		82 Points

Condition de participation: Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières:

Taille des groupes: 4-6 Natwärisch.

Chaque participant ne peut participer qu'une seule fois par catégorie.

Les groupes se composent de membres de la même société. Plusieurs groupes par société sont possibles.

Lors de l'inscription au concours, chaque groupe doit trouver un nom original et devra s'inscrire sous la rubrique correspondante.

Seulement des marches ou compositions du répertoire des compositions Natwärisch (Janvier 2020) peuvent être joués.

Les prestations doivent avoir au minimum 48 mesures et doivent être joués selon les partitions.

3.2 Catégorie GFAJ Groupes Fifres Anciens

GFAJ.1 Composition au choix 1

Une composition au libre choix

GFAJ.2 Composition au choix 2

Une composition au libre choix

Taxation:

Jeu d'ensemble	10 Points	
Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	40 Points
Maximum de points atteignables		80 Points

Condition de participation: Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières:

Les prestations avec une seule voix sont admises.

Le concours aura lieu uniquement s'il y'a au moins 5 groupes annoncés.

Taille des groupes: 3-5 fifres anciens.

Chaque participant ne peut participer qu'une seule fois.

Plusieurs groupes par société sont possibles.

Les sections de cette catégorie n'ont pas l'obligation d'être dirigées.

Les partitions doivent être téléchargées au format PDF au moment de l'inscription.

3.3 Catégorie SDTPJ SoloDuo Tambour / Piccolo bâlois

SDTPJ Composition au choix
Une composition au libre choix

Taxation :

Jury 1: Paire de jury Tambour/Piccolo

Piccolo	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Piccolo

Piccolo	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 120 Points

Condition de participation: Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières:

La Retraite pour Piccolo n'est pas autorisée.

La 1ère voix doit être jouée. Si la mélodie change de voix, il est conseillé de la jouer.

Le groupe se compose d'un tambour et d'un Piccolo bâlois.

Chaque participant ne peut concourir qu'une seule fois.

Pour cette catégorie, il est autorisé de créer un groupe composé de participants de différentes sociétés.

Lors de l'inscription au concours, chaque groupe doit trouver un nom original et devra s'inscrire sous la rubrique correspondante.

Il n'y a pas de finale.

Les partitions doivent être remises au format PDF au moment de l'inscription.

3.4 Catégorie SDTNJ SoloDuo Tambour / Fifre Natwärisch

SDTNJ Marche ou composition au choix
Une marche ou une composition au libre choix

Taxation:

Jury 1: Paire de jury Tambour/Natwärisch

Natwärisch	10 Points	
Jeu d'ensemble	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Natwärisch

Natwärisch	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 120 Points

Condition de participation: Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières:

Le groupe se compose d'un tambour et d'un à deux fifres Natwärisch. Si la pièce est jouée par deux fifres Natwärisch, il est obligatoire de jouer à 2 voix.

Pour cette catégorie, il est autorisé de créer un groupe composé de participants de différentes sociétés.

Chaque participant ne peut concourir qu'une seule fois.

Lors de l'inscription au concours, chaque groupe doit trouver un nom original et devra s'inscrire sous la rubrique correspondante.

Seules les marches ou compositions de la liste des compositions SoloDuo Natwärisch (TN) ASTF (janvier 2020) peuvent être jouées.

Il n'y a pas de bonification (difficulté ou nombre de participants).

Les prestations doivent avoir au minimum 48 mesures et doivent être joués selon les partitions.

Il n'y a pas de finale.

3.5 Catégorie SDTAJ SoloDuo Tambour / Fifre Ancien

SDTAJ Composition au choix
Une composition au libre choix

Taxation:

Jury 1: Paire de jury Tambour/Fifre

Fifre	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Fifre

Fifre	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 120 Points

Condition de participation: Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières:

Le groupe se compose d'un tambour et d'un Fifre Ancien.

Chaque participant ne peut concourir qu'une seule fois.

Pour cette catégorie, il est autorisé de créer un groupe composé de participants de différentes sociétés.

Lors de l'inscription au concours, chaque groupe doit trouver un nom original et devra s'inscrire sous la rubrique correspondante.

Il n'y a pas de finale.

Les partitions doivent être remises au format PDF au moment de l'inscription.

3.6 Catégorie SDTCJ SoloDuo Tambour / Clairons

SDTCJ Composition au choix
Une composition au libre choix

Taxation:

Jury 1: Paire de jury Tambour/Clairon

Clairon	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Jury 2: Paire de jury Tambour/Clairon

Clairon	10 Points	
Jeu d'ensemble / Rythme	20 Points	
Musicalité / Dynamique	20 Points	
Tambour	10 Points	60 Points

Maximum de points atteignables 120 Points

Condition de participation: Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières:

Le groupe se compose d'un tambour et d'un clairon.

Chaque participant ne peut concourir qu'une seule fois.

Pour cette catégorie, il est autorisé de créer un groupe composé de participants de différentes sociétés.

Lors de l'inscription au concours, chaque groupe doit trouver un nom original et devra s'inscrire sous la rubrique correspondante.

Il n'y a pas de finale.

Les partitions doivent être remises au format PDF au moment de l'inscription.

4 Concours individuels Tambours

4.1 Catégorie T1J Tambours

T1J.1 Principes

Roulement	10 Points	
Double ou Ra de 5	10 Points	20 Points

T1J.2 Marche bâloise (BM) ou marche (M) au choix

6 parties d'une marche bâloise ou d'une marche des classes 1 à 6.

T1J.3 Composition au choix (K)

Une composition au libre choix des classes 1 à 6
Marches non autorisées.

Taxation T1J.2 et T1J.3:

Exécution technique	20 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	40 Points
Bonus: 0.20 à 1.00		

Bonus:

Classe 1: 1.00 Points
Classe 2: 0.80 Points
Classe 3: 0.60 Points
Classe 4: 0.40 Points
Classe 5: 0.20 Points

Maximum de points atteignables 102 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

4.3 Catégorie T2J Tambours

T2J.1 Principes

Roulement	10 Points	
Bataflafla ou Ra de 5	10 Points	20 Points

T2J.2 Marche bâloise (BM) ou marche (M) au choix

6 parties d'une marche bâloise ou d'une marche des classes 1 à 6

T2J.3 Marche bâloise (BM) ou marche (M) ou composition (K) au choix

Une composition au libre choix des classes 1 à 6

6 parties d'une marche bâloise ou d'une marche des classes 1 à 6

Taxation T2J.2 et T2J.3:

Exécution technique	20 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	40 Points
Bonus: 0.20 à 1.00		

Bonus:

Classe 1 : 1.00 Points

Classe 2 : 0.80 Points

Classe 3 : 0.60 Points

Classe 4 : 0.40 Points

Classe 5 : 0.20 Points

Maximum de points atteignables 102 Points

Condition de participation : Années de naissance 2003 et plus jeunes.

4.5 Catégorie T3J Tambours

T3J.1 Principes

Roulement	10 Points	
Ra de 5 ou triolet d'ordonnance	10 Points	20 Points

T3J.2 Marche bâloise (BM) ou marche (M) au choix

6 parties d'une marche bâloise ou d'une marche des classes 2 à 6

T3J.3 Marche bâloise (BM) ou marche (M) ou composition (K) au choix

Une composition au libre choix des classes 2 à 6

6 parties d'une marche bâloise ou d'une marche des classes 2 à 6

Taxation T3J.2 et T3J.3:

Exécution technique	20 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	40 Points
Bonus: 0.20 à 0.80		

Bonus:

Classe 2: 0.80 Points
Classe 3: 0.60 Points
Classe 4: 0.40 Points
Classe 5: 0.20 Points

Maximum de points atteignables 101.60 Points

Condition de participation : Années de naissance 2006 et plus jeunes

4.6 Catégorie T4J Tambours

T4J.1 Principes et marche d'ordonnance au choix

Principes

Roulement 10 Points

Marche d'ordonnance

2 marches d'ordonnance consécutives au libre choix des N° 2 - 12

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points 40 Points

T4J.2 Principes et marche(M) au choix

Principes

Fla ou triolet d'ordonnance 10 Points

Marche au choix (M)

4 parties d'une marche des classes 4 à 6

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

Dynamique 10 Points 50 Points

Maximum de points atteignables 90 Points

Condition de participation : Années de naissance 2008 et plus jeune

4.8 Catégorie T5J Tambours

T5J.1 Principes et Marche d'ordonnance

Principes

Roulement 10 Points

Marche d'ordonnance

2 marches d'ordonnance consécutives au libre choix des N° 2 - 12

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points 40 Points

T5J.2 Principes et marche au choix (M)

Principes

Fla ou triolet d'ordonnance 10 Points

Marche au choix (M)

4 parties d'une marche des classes 4 à 6

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

Dynamique 10 Points 50 Points

Maximum de points atteignables 90 Points

Condition de participation : Années de naissance 2010 et plus jeune

5 Concours individuels Piccolo bâlois

5.1 Catégorie P1J Piccolo bâlois

P1J.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

P1J.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince / Accord	10 Points	
Rythme / Mesure	10 Points	
Interprétation	20 Points	40 Points

Maximum de points atteignables		80 Points
--------------------------------	--	-----------

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

La 1ère voix doit être jouée. Si la mélodie change de voix, il est conseillé de la jouer.

5.2 Catégorie P2J Piccolo bâlois

P2J.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

P2J.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince / Accord	10 Points	
Rythme / Mesure	10 Points	
Interprétation	20 Points	40 Points

Maximum de points atteignables		80 Points
--------------------------------	--	-----------

Condition de participation : Années de naissance 2004 et plus jeune

Remarques particulières :

La 1^{ère} voix doit être jouée. Si la mélodie change de voix, il est conseillé de la jouer.

5.3 Catégorie P3J Piccolo bâlois

P3J.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

P3J.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince / Accord	10 Points	
Rythme / Mesure	10 Points	
Interprétation	20 Points	40 Points

Maximum de points atteignables		80 Points
--------------------------------	--	-----------

Condition de participation : Années de naissance 2007 et plus jeune

Remarques particulières :

La 1ère voix doit être jouée. Si la mélodie change de voix, il est conseillé de la jouer.

6 Concours individuels Natwärisch

6.1 Catégorie N1J Natwärisch

N1J.1 Marche au choix

Une marche au libre choix

N1J.2 Composition au choix

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	
Bonus de difficulté	max. 1 Point	31 Points
Maximum de points atteignables		62 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

Remarques particulières :

Seulement des marches ou compositions du répertoire des compositions Natwärisch (Janvier 2020) peuvent être joués.

Les prestations doivent avoir au minimum 48 mesures et doivent être joués selon les partitions.

6.2 Catégorie N2J Natwärisch

N2J.1 Marche au choix

Une marche au libre choix

N2J.2 Composition au choix

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	
Bonus de difficulté	max. 1 Point	31 Points
Maximum de points atteignables		62 Points

Condition de participation : Années de naissance 2004 et plus jeune

Remarques particulières :

Seulement des marches ou compositions du répertoire des compositions Natwärisch (Janvier 2020) peuvent être joués.

Les prestations doivent avoir au minimum 48 mesures et doivent être joués selon les partitions.

6.3 Catégorie N3J Natwärisch

N3J.1 Marche au choix

Une marche au libre choix

N3J.2 Marche ou composition au choix

Une marche ou composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	
Bonus de difficulté	max. 1 Point	31 Points

Maximum de points atteignables 62 Points

Condition de participation: Années de naissance 2007 et plus jeune

Remarques particulières:

Seulement des marches ou compositions du répertoire des compositions Natwärisch (Janvier 2020) peuvent être joués.

Les prestations doivent avoir au minimum 48 mesures et doivent être joués selon les partitions.

7 Concours individuels Fifres Anciens

7.1 Catégorie FA1J Fifres Anciens

FA1J.1 Composition au choix 1

Une composition au libre choix

FA1J.2 Composition au choix 2

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	
		30 Points

Maximum de points atteignables 60 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

7.2 Catégorie FA2J Fifres Anciens

FA2J.1 Composition au choix 1

Une composition au libre choix

FA2J.2 Composition au choix 2

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 Points	
Rythme	10 Points	
Interprétation	10 Points	30 Points
Maximum de points atteignables		60 Points

Condition de participation : Années de naissance 2004 et plus jeune

8 Concours individuels Clairons

8.1 Catégorie C1J Clairons

C1J.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

C1J.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation :

Impression générale	10 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	
Sonorité	10 Points	40 Points

Maximum de points atteignables 80 Points

Condition de participation : Années de naissance 2000 et plus jeune

8.2 Catégorie C2J Clairs

C2J.1 Composition au choix 1
Une composition au libre choix

C2J.2 Composition au choix 2
Une composition au libre choix

Taxation :

Impression générale	10 Points	
Rythme	10 Points	
Dynamique	10 Points	
Sonorité	10 Points	40 Points

Maximum de points atteignables 80 Points

Condition de participation : Années de naissance 2004 et plus jeune